

Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°131 :

Vendredi 25 Mars 2016,

(La prochaine doit arriver le Vendredi 1^{er} Avril prochain ! Ce n'est pas un "poisson"...)

Chers auditeurs de Radio-Silence,

Vous appréciez mon travail depuis des années ?

Voici le moyen de me verser quelque chose :

<https://www.paypal.me/LMDM>

(Si ce lien ne fonctionne pas en direct :

copiez alors le lien par CTRL-C, puis CTRL-V dans la barre adresse de votre navigateur

Décochez la case pour faire un DON, du montant que vous choisissez, seul, juste au-dessus

À ce jour : 76,53 € nets reçus sur PAYPAL pour les deux chroniques réunies : MERCI !

Restent me manquer terriblement d'URGENCE : -12.600,00 + 76,53 = -12.523,47 € !!!!!

Je n'ai RIEN reçu, depuis des années, de Google AdSense pour leurs pubs sur mon blog (1) !

INCIPIIT PERMANENT :

La Politique Intérieure a pour buts :

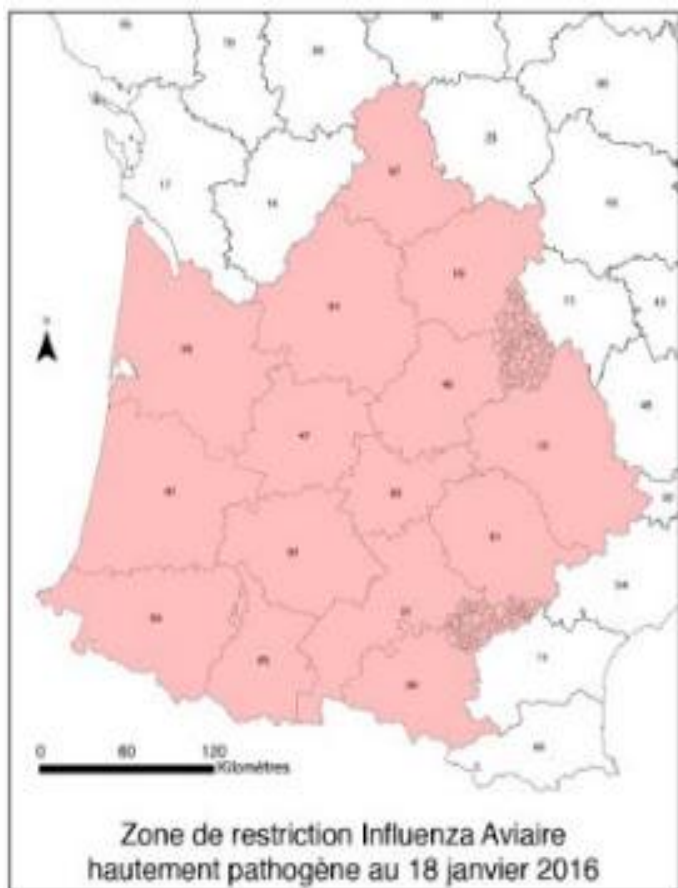
- 1) De conformer le Territoire par des infrastructures adaptées aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, à *force de violations du DROIT FONDAMENTAL*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'Etat peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit.
- 7) Respecter le principe de DROIT FONDAMENTAL : "**D'abord, ne pas nuire**" !

Je vais vous parler aujourd'hui de la :

« FRAPPE SAUVAGE DE L'ENNEMI SUR 20 DEPARTEMENTS REPUBLICAINS !... »

Dans ma Chronique n°122 du 22 Janvier dernier, je vous faisais part déjà de l'incongruité des arguments des tenants de l'interdiction de l'engraissement des canards spécialement sélectionnés. La Fondation Brigitte BARDOT se révèle malheureusement envahie d'extrémistes qui nuisent à son but. La pulpeuse californienne a montré son ignorance. Mais **aucun argument intelligent n'est plus désormais reçu aujourd'hui**. Le POLITBURO de la "nomenklatura" française obéi désormais au Gouvernement américain, lui-même au "Roi du monde" des Protocoles de Sion et à son Gouvernement mondial, eugéniste, totalitaire, sectaire, ultra-phobique antichrétien et anti-blancs européens. **Le sapin vert des écolos** d'opérette, aux **guirlandes rouges des dictatures** et aux **boules noires** sataniques, étend ses branches basses sur le peuple en un large cône. Il est lui-même surmonté du très large cône des fonctionnaires, lui-même de celui des trop nombreux élus, lui-même de celui des mille parlementaires puis des 40 du gouvernement français, et pour finir, le petit cône sommital américain et sa branche mondiale verticale soutenant l'œil lumineux de la pyramide maçonnique. Voilà toute la construction de l'enchevêtrement vertical des tuteurs autoproclamés sur les Peuples.

Au moment où Charles SANNAT, dans son INSOLENTIAE du 21 Mars, relaye l'information publiée par *THE INDEPENDANT*, lui-même la tenant du *Corporate Europe Observatory (CEO)*, selon laquelle "**une Commission non élue aura le pouvoir de décider, aux termes du Traité Transatlantique TTIP (ex-TAFTA), des domaines de coopération UE-USA, sans consultation préalable des Etats et de la Commission**", nous apprenions cette nouvelle ahurissante du creusement d'un "VIDE SANITAIRE" sous la maison France. L'expression elle-même me rappelle celle de "VENDEE-VENGE" dont la junte maçonnique de 1793 a affublé la Vendée *génocidée* sur ses ordres. Ce lieu oublié, désertifié volontairement, s'étend sur près de 90.000 km2, soit 16% du territoire métropolitain, rien que ça. La junte maçonnique "au pouvoir" en 2016 a trouvé mieux que de massacrer physiquement. C'est devenu trop voyant. La Préfecture des Landes, comme celles, sans doute, des 19 autres départements concernés de ce grand quart SUD-OUEST de la France gauloise, vient de nous gratifier d'un aveu augmenté des mesures coercitives, arrêtées par l'échelon moyen étatique des tuteurs imposés :



Influenza aviaire : Particuliers comme professionnels, nous sommes tous concernés

Le plan d'éradication des virus d'influenza concerne tous les détenteurs de canard(s), d'oie(s) ou de volaille(s) du département. Il met en place un dépeuplement progressif du Sud-Ouest de tous ses canards et de toutes ses oies ainsi que des bonnes pratiques sanitaires qui deviendront permanentes.

Les mesures à prendre pour les canards et des oies

Ces mesures s'appliquent à tous ceux qui détiennent au moins un canard ou une oie. Depuis le 15 février 2016, il est interdit d'installer de nouveaux canards ou de nouvelles oies chez les particuliers comme chez les professionnels.

Si vous commercialisez ou avez commercialisé tout ou partie de vos canards ou de vos oies, vous devez vider entièrement votre élevage d'ici au 18 avril. Il faudra ensuite le nettoyer, le désinfecter et enfin le laisser vide du 18 avril au 16 mai 2016 (c'est le « vide sanitaire »).

Si vous n'avez jamais commercialisé un canard ou une oie de votre élevage, il vous est vivement conseillé de participer aussi au vide sanitaire. Si vous souhaitez tout de même conserver vos canards et vos oies, il vous faudra alors les confiner du 18 avril au 16 mai 2016. Pour confiner vos oiseaux, il convient de les enfermer dans un bâtiment ou placer des grillages autour et au-dessus de votre basse-cour. Durant le confinement, aucun oiseau de l'extérieur ne doit pouvoir entrer en contact avec les vôtres.

Cette alternative pour les élevages sans activité commerciale est rendue possible par la manière dont s'y comportent les virus de l'influenza aviaire. Lorsqu'un petit élevage sans allées et venues régulières d'animaux est contaminé, les animaux concernés vont excréter du virus pendant quelques jours, s'immuniser, et devenir réfractaires à ce virus. Si aucun animal n'est introduit dans ce laps de temps, un assainissement spontané va s'opérer. De plus, si pendant ce laps de temps, des mesures de biosécurité de base sont appliquées, les risques de diffusion aux élevages situés à proximité sont négligeables.

Par ailleurs, tous les rassemblements d'oiseaux vivants tels que dans les foires, marchés ou expositions sont interdits.

Le confinement des volailles

Toutes les volailles (poules, poulets, dindes, dindons, cannes...) devront aussi être confinées du 18 avril au 16 mai 2016 de sorte à éviter tout contact direct ou indirect avec les oiseaux sauvages ou des oiseaux d'autres élevages.

Source : Préfet des Landes.

Relayée sur <http://media40500.blogspot.fr>

(2)

Relayée sur <http://mediaaquitaine40.blogspot.fr/>

- **L'aveu :** " ...Le PLAN met en place un dépeuplement progressif du SUD-OUEST de TOUS les CANARDS et de TOUTES les OIES... " ! Ceci sous le prétexte qu'il serait "Hautement (?) Pathogène (?)". Le superlatif est injustifié. Le qualificatif est faux. Quelques élevages auraient été contrôlés. Un seul, à ma connaissance, aurait donné des résultats positifs de présence du virus H5N1 sur 3 poulets... Aucun élevage n'a vu mourir ses volailles, en nombre, toujours à ma connaissance... Toutes les volailles (poulets, poules, dindes, dindons, cannes (?), pintades etc.) peuvent être conservées, mais... confinées ! **Par contre, les canards et les oies doivent disparaître, alors qu'ils ne sont pas visés par l'épizootie !** Tiens, les CANES, elles, sont graciées !? Est-ce la Préfecture, le Gouvernement, ou bien les "docteurs" qui seraient "sexistes" !? Le SUD-OUEST n'est pas l'agresseur, mais la victime, il est le supposé malade, et encore, seulement dans deux départements hachurés partiellement sur les 20 "désertifiés" selon le terme de ce M(S)inistre LE FOLL.

- **Les mesures :** " ...Tous ceux qui détiennent au moins un canard ou une oie doivent les avoir éliminés avant le 18 AVRIL. Les locaux d'élevage, de particuliers comme de professionnels, doivent être ensuite nettoyés, désinfectés, et laissés vides jusqu'au 16 Mai inclus... " ! Comment être "TOUS concernés", comme le proclame l'entête de l'AVIS préfectoral à la toute la Populationne, si l'on a moins qu'un canard ou une oie, soit zéro ? Je ne suis pas concerné ! " ...Si les détenteurs souhaitent conserver leurs animaux... ", ces vilains, ces "grippés" potentiels, "...ils doivent les confiner afin... ", tenez-vous bien, qu' " aucun oiseau de l'extérieur ne puisse entrer en contact avec les leurs... " ! **La présupposition préfectoralement exprimée, de la part du Gouvernement de LA République, est donc que la nature est exempte de contamination, et que seuls les élevages des humains seraient potentiellement porteurs de l' " INFLUENZA AVIAIRE ".** C'est une ineptie !

Pour comprendre l'absurdité du paradigme officiel, retournons en arrière :

- **21 Octobre 2005.** Le site géré par le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, rapporté par la rédactrice Cheryl PELLERIN du "WASHINGTON FILE", consacré aux grippe humaine et aviaire et les vaccins afférents, présuppose la nécessité de disposer d'un vaccin... La raison officielle vient de l'OMS : " 118 cas chez l'homme dans 4 Pays d'Asie, dont 61 en sont (seraient ?) décédés. 150 millions (???) de volatiles ont dû être détruits ". Le paragraphe suivant énonce aussitôt cette contradiction flagrante : " Pour provoquer une pandémie chez l'homme, il faudrait d'abord qu'une mutation intervienne dans le virus H5N1, le rendant facilement transmissible d'une personne à l'autre " ! Puis, plus loin, " ...Les laboratoires SANOFI-AVENTIS, en PENNSYLVANIE, et CHIRON Corp. en Californie, ont passé des marchés avec le NAID en 2004 pour produire et tester

cliniquement **un vaccin** contre la souche H5N1 du virus grippal (des poules)... ". Aucune preuve à l'époque, quelques images de quelques volailles balancées dans une fosse... RIEN ! De plus, à quoi cela sert-il de trouver un vaccin contre une souche de virus, dont on sait qu'il est inopérant sur l'homme, sauf dans les 61 cas allégués dans le monde entier et toujours non vérifiés 11 ans après !? Voyez ce que j'écrivais dans "LA LETTRE DES LANDES du FN40" N°37 de Sept-Oct 2005 (3)... il y a onze ans !

- **OCT-NOV 2005.** Dans un article local, mon fils aîné dénonçait : " *Un coup très dur pour l'économie locale : " Les FESTIVOLAILLES DE ST-SEVER ANNULEES "" !* Il commentait : " *En les annulant, J-P DALM, Maire et Conseiller Général, a inutilement cédé à l'hystérie ambiante et à la panique organisée une nouvelle fois au niveau mondial par le lobby pharmaceutique "*

- **14 Mars 2006. Le Sénat de LA République,** dans sa Commission des Finances, réunie sous la Présidence de Jean ARTHUIS (UC-JDF, Mayenne), **communiquait :** " *réunie pour avis sur le projet de décret d'avance portant ouverture et annulation de crédits, pour un montant de 140.820.000 € en vue de faire face à l'épidémie (4) de Chikungunya et à l'épizootie (5) de grippe aviaire "*. Où avez-vous constaté ces maladies chez l'Homme et chez l'animal ??? Moi, nulle part... Que n'a-t-il voté la même somme pour les agriculteurs-éleveurs qui se suicident au rythme de 25 par jour depuis ?!

- **9 Octobre 2009.** Le Docteur Patrick de Casanove signe en annexe (7) un diagnostic impossible à mieux formuler, dont je vous recommande ardemment la lecture complète. **L'État ne souffre plus aucune limite à son interventionnisme et condamne abusivement les contestataires.** Pour autant, refuser d'obéir permet de rester libre. Croire que l'État vous offre des béquilles sans lesquelles vous seriez incapable de marcher, ce qui est faux et ceci uniquement par charité altruiste fait de vous un être conditionné, asservi. Je visionnais Lundi une vidéo de l'avocat de Faurisson au titre sans équivoque : " *Ils (les hommes de l'État) font régner la TERREUR jusque sur les Avocats " !*

- **2 Août 2014. Je signais sur LE PILORI de MIDI-ASSURANCES-CONSEILS de Fernand CORTES DE CONQUILLA un article intitulé :** " GRIPPE AVIAIRE : L'INTOX " - un dossier de la plus haute importance de 19 pages ! J'y récapitulais les faits :

- *Le virus de la grippe aviaire a été **découvert il y a 9 ans au VIÊT-NAM.***
- *les Américains ont donné l'alerte, mettant aussitôt en avant l'efficacité promise d'un médicament appelé : TAMIFLU (antivirus humain) comme... préventif !*
- *L'efficacité du TAMIFLU est remise en question par une grande partie de la Communauté scientifique...*
- *Face à un supposé virus mutant comme le H5N1, il faut noter que le TAMIFLU soulagera à peine de la maladie.*
- *A noter encore que jusqu'à présent, cette grippe "aviaire" n'a affecté qu'uniquement les volatiles.*
- ***Le TAMIFLU est commercialisé par les laboratoires ROCHE...***
- ***ROCHE a acheté en 1996 la patente du susdit TAMIFLU à GILEAS SCIENCES Incorporated.***
- ***Le principal actionnaire de GILEAS SCIENCES Inc. est... Donald RUMSFELD, alors Secrétaire d'Etat américain à la défense !***
- *La base du TAMIFLU est : l'ANIS étoilé...*
- *Les Laboratoires ROCHE se sont appropriés 90% de la production mondiale de cette plante !!!*
- *Les ventes de TAMIFLU sont passées de 254 millions en 2004 à 1.000 millions en 2005 !!!*
- *Et en 2014, le COMMERCE de la PEUR continue...*

En 2016, le commerce de la PEUR s'amplifie et sert d'agent pathogène à la destruction du goût, de la gastronomie, de la culture renommée partout du SUD-OUEST français, auxquels ils servent de carte d'identité mondiale.

Ma conclusion générale du jour : BUSH et ses amis, RUMSFELD ici, Dick CHENEY en Irak... utilisèrent un produit dangereux, inefficace, comme le TAMIFLU, pour traiter un Milliard de conditionnés, contre une PANDEMIE (6) inexistante, laquelle n'avait aucune raison de se produire, puisque... le virus H5N1 n'affecte pas l'humain dans les conditions normales. RUMSFELD est devenu méga-riche en le vendant contre une fortune à ROCHE qui se diversifia en amont en monopolisant la production mondiale de la plante contenant le principe actif. Roche s'est ensuite "fait un max" de chiffre d'affaire grâce à des "commissions" aux Gouvernements et autres intermédiaires, qui ordonnèrent l'achat sur les caisses sociales d'un Milliard de doses ! Obéissant triplement à ces Américains, le Gouvernement français, encourage l'achat de produits qui rendent souvent les bêtes et les gens malades, de doses de médicaments contre une épizootie de volailles limitée à quelques cas, conditionne les gens à en avoir peur, alors que les poulets cuits au four, forcément à plus de 70°C, sont aussitôt décontaminés d'un virus... de toute façon inefficace sur l'homme. Il interdit au passage l'élevage de canards et d'oies à foies gras réputés. Cet ordre donné par les Américains constitue un crime contre l'identité française, sa culture, sa gastronomie. Un magret de canard gras est bien meilleur que celui d'un simple canard classique. Une cuisse de canard gras rôtie au four est

infiniment plus tendre et plus goûteuse qu'une cuisse banale. Et comble de propagande, il épargne les CANES, orthographiées comme celles qui soutiennent ma vieillesse... Quelle bande d'incapables !

Et, en plus, en tête d'affiche, il avoue son plan grandiose de destruction d'un quart de la France, jeté au vide sanitaire, à côté de la fosse septique, par le dépeuplement progressif de tous ses canards et de toutes ses oies ! Ce qui constitue évidemment le but visé sur ordres mondiaux maçonnico-étatsuniens-sectaro-sataniques anti français de souche. Je note quand même que des fonctionnaires, et d'autres personnes, ont réussi à limiter à un mois la désertification prévue par LE FOLL initialement à 4 mois !? Cela n'empêche pas que deux questions restent posées :

1- Ce sont les oiseaux en général qui sont déclarés responsables au départ de l'épizootie au Viêt-Nam. Or si les oiseaux dans la nature sont porteurs, sains ou malades, du H5N1, avoir désertifié nos élevages du 18 Avril au 16 Mai n'empêchera pas d'autres contaminations à venir sur les élevages, réapprovisionnés en Juin...

2 - Si ce ne sont pas les oiseaux de la nature, alors c'est du terrorisme bactériologique et chimique, et de prochaines contaminations criminelles seront certainement à venir après le redémarrage des élevages, aussi !

Dans les deux cas, la mesure prise ne résout rien du tout ! il n'y a pas trois hypothèses...

Donc, " les hommes de l'État " nous prennent pour des cons ! A nous de les faire changer d'avis. Résistons à l'oppression ! Encore Lundi mon épouse a vu des camions de canards gras aller à l'abattoir. Continuons ! Pour que VIVE le SUD-OUEST ! A bas les crétins stipendiés, pourris, corrompus !

LMDM

Annexes :

1) Je n'ai rien reçu de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant déterminé par eux seuls les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !

En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, voici la situation :

- **COMPTEURS DES DEPENSES = 131 CPI + 163FV = 294 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 (ans, à fin Février 2016) = -12.600,00 € ! Environ mon découvert général fin 2015... financés à 18,45 % l'an d'agios chez les banques !!!**

- **COMPTEURS DES RECETTES : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = + 61.320 €...**

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais et comprends à tous, me coûte : 20,55 % de mes retraites ! Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Si je n'étais marié, je serais SDF, alors que j'ai payé plus que mon épouse et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage environ 2.300 euros mensuels dont 1.450 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €...

Voilà la situation. **Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire.**

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...

Chronique rédigée sur 2,75 Pages, plus les annexes.

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



2) Sites internet d'un grand support d'informations locales, départementales et nationales, très consulté, conçu, créé, réalisé et édité par la société de mon fils aîné : SODEP SARL. Raison pour laquelle je vous les recommande tout particulièrement ! Comme vous le comprendrez aisément. MERCI de votre intérêt !

3)

Donnez le Sahara à gérer à un énarque et dans moins de six mois on y manquera de sable qu'il faudra acheter au prix fort !!!

A lors que la France est encore en 2004-2005, nous assure-t-on, au troisième rang mondial pour la production de volailles, une banale grippe du poulet nous arrive d'Asie à grands sons de trompes médiatiques. Les images montrent à tout casser quelques douzaines de poules inhumées avec de la chaux vive ici ou « balancées » dans une camionnette là. Pas une seule preuve de l'existence du moindre virus ! Mais pleins feux sur un seul médicament dit antiviral dont on nous annonce l'achat par la France de 14 millions de doses : le TAMIFLU fabriqué par le laboratoire ROCHE... Lequel bien évidemment promet 3 millions de doses « gratuites » contre la promesse d'achat payant de dizaines de millions ! Pourtant, dans le même temps, on nous serine que cette grippe aviaire n'est pas transmissible à l'homme et que l'on peut manger les poulets contaminés cuits au four, le supposé virus ne supportant pas la température supérieure à 70°C... Tout y est : source lointaine invérifiable, images ridiculement banales illustrant un soi-disant fait divers grave, menaces de mort à tous ceux qui n'écouteront pas les avertissements, promesse d'un médicament miracle dont la consommation est vivement recommandée... C'est clair, il s'agit d'une manipulation orchestrée par les lobbies pharmaceutiques multinationaux.

Qui plus est, on apprend que la filière française du foie gras emploie 30.000 personnes, fabriquant 90% du foie gras mondial soit 15.000 tonnes. Déjà, les marques les plus prestigieuses s'inquiètent de cette campagne médiatique qui incite clairement les consommateurs à renoncer aux volailles traditionnelles aux fêtes de fin d'année et au sacro-saint foie gras de réveillon ! Bref, il est plus que clair que l'Amérique qui, déjà dans le passé, voulait nous imposer ses poulets aux hormones, qui interdit presque l'importation de foie gras français aux « States », a évidemment tout intérêt à voir la production française de 750 millions de volailles annuelles baisser drastiquement pour placer les siennes... Quant à la valeur ajoutée très forte sur le foie gras à 90% de canard, bien des Pays s'efforcent de nous la piquer ! Cela s'appelle faire des affaires et conquérir des parts de marchés dans un libre-échange sévère, où les requins internationaux ne connaissent aucune morale ! Dans ce contexte, les Landes, le Gers, le Périgord, peuvent perdre 20.000 emplois pour le seul bon plaisir des concurrents internationaux qui déjà depuis longtemps imposent à la France la quasi-disparition de ses petites exploitations agricoles familiales !

Soyez lucides, refusez la manipulation grossière. Le Foie gras même « mi-cuit » passe à l'étuve, le « cuit » est stérilisé à 100°C. Donc, tous les « virus » sont tués ! Sinon même le lait stérilisé UHT ne serait plus non plus consommable ! Ne nous laissons pas encore une fois leurrés et détruits par des rapaces mondiaux ! Défendons nos emplois, notre filière économique, nos bons produits AOC de terroirs... Faites confiance aux amis des Landes qui connaissent bien la filière ! Ne craignez rien !

Tout cela est d'autant plus « cousu de fil blanc » que justement le Sénat se préoccupe du problème des délocalisations depuis 1 an. Le 16 mars 2005, il faisait état de deux études du cabinet Katalyse et du cabinet Ernst & Young. La première dénonce la démarche insidieuse des délocalisations avec la mise en évidence que 80% des emplois perdus sont le fait d'une « non-localisation », c'est-à-dire d'une délocalisation dès la création d'entreprise à l'étranger pour vendre en France et en Europe. 202.000 emplois seraient ainsi perdus déjà pour 2006-2010 soit un cinquième des créations d'emplois attendues théoriquement du fait de la sacro-sainte croissance ! Bigre ! La seconde étude démontre l'incohérence d'une inflation de l'offre en face d'une stagnation (ou d'une baisse ?) de la demande de produits et services. Ce qui conduit à une « hyper-concurrence » entre distributeurs provoquant une « sur-réaction » des producteurs ! Le Sénat concluait donc que les dirigeants d'entreprises, sous le coup des évolutions rapides de marchés et des modifications permanentes des « règles du jeu » de la part de la puissance publique, notamment en matière fiscale, sont amenés à ces externalisations dommageables pour nous. La Commission du sénat présidée par l'ancien ministre des finances Jean ARTHUIS recommandait donc d'accroître la compétitivité du territoire français.

Le 22 Juin, cette même Commission observait encore la dangereuse déviance de la consommation en France à privilégier le « moins cher », tandis que les consommateurs ne font plus la liaison avec leurs emplois ! Bref, Mr ARTHUIS rejoint les observations de Mr LE PEN au CNPR de BORDEAUX en 2004 ! Proposant un nouveau « pacte de confiance » entre les entreprises et l'Etat, le Sénat, préconise la taxation de la consommation plutôt que celle de la production, comme moyen de rebâtir la solidarité nationale... Pour rassurer davantage les entreprises, il est évident que le Code du Travail doit être dépoussiéré et libéré du balourd des 35 h... La conclusion de Mr ARTHUIS, de sa Commission et donc du Sénat semble actuellement qu'il est « MINUIT PLUS CINQ ». Bref, chaque jour compte, et « la France doit reprendre son destin en main » ! Nous en sommes bien d'accord, Mr ARTHUIS, d'autant plus que nous le répétons à longueur d'années depuis 30 ans !!!

De plus, le Sénat voit « le risque d'une planète organisée entre une Chine « usine du monde », une Inde « laboratoire du monde », un Brésil « ferme du monde » et une Europe, et pour nous, surtout, une France ne sachant plus que mettre en rayons dans ses supermarchés, les produits fabriqués par d'autres ». On ne peut pas plus clairement dénoncer la terrible menace d'une totale dépendance – et pour tout ! – vis-à-vis de l'étranger !!!

...

LMDM

4) <http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>

ÉPIDÉMIE n. f. XIII^e siècle, ypidime. Emprunté, par l'intermédiaire du latin médiéval, du grec epidēmia, « séjour dans un pays ».

★ 1. Apparition et propagation d'une maladie contagieuse qui atteint en même temps, dans une région donnée, un grand nombre d'individus et, par méton., cette maladie elle-même. De grandes épidémies de peste, de choléra ont ravagé l'Europe du Moyen Âge. L'épidémie de grippe espagnole de 1918. L'épidémie s'étend, recule, est enrayée. ★ 2. Fig. Extension rapide et fâcheuse d'un phénomène, comme par l'effet d'une contagion. Une épidémie de suicides, de divorces. Iron. Une épidémie de néologismes.

5) <http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>

ÉPIZOOTIE (les deux o se prononcent) n. f. XVIII^e siècle. Composé, sur le modèle d'épidémie, d'épi- et de -zootie, du grec zōotēs, « nature animale ». Épidémie frappant, dans une région géographique, de nombreux animaux. Parmi les épizooties, on peut citer la fièvre aphteuse, le charbon du mouton, le choléra des poules.

6) <http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>

PANDÉMIE n. f. XVIII^e siècle. Composé à partir de pan- et du grec dêmos, « peuple », sur le modèle d'épidémie. Épidémie qui touche la population de tout un continent, voire du monde entier. Une pandémie de grippe. La pandémie de sida.

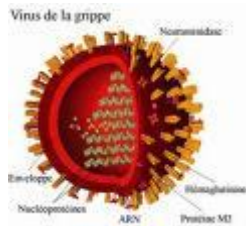
7) <http://www.objectifliberte.fr/2009/10/la-grippe.html>

vendredi 09 octobre 2009

La grippe et l'état

Un "Guest Post" signé par le Docteur Patrick de Casanove, médecin, secrétaire général du [cercle Frédéric Bastiat](#)

Alors que l'épidémie de Grippe tant attendue semble disparaître du radar des médias, le Docteur de Casanove réagit à l'intrusion de l'état dans ce qui aurait du rester un problème de santé géré par les professionnels de santé. Pourquoi l'état a-t-il voulu se mêler du traitement de cette grippe somme toute ordinaire ?



La grippe saisonnière sévit chaque année en France. Elle infecte plusieurs millions de personnes et en tue des milliers. L'Etat ne s'en est jamais ému. Les personnels de santé ont, depuis des décennies, l'habitude de prendre en charge la grippe saisonnière. Ils n'ont pas démérité. Il est logique d'en déduire que les professionnels étaient à même de faire face à la situation créée par la grippe A H1N1. Les soins auraient été prodigués, les mesures de prévention mises en place et expliquées, le vaccin mis au point dans le calme, cela sans difficulté ni intervention de l'Etat. Il en est ainsi chaque année pour la grippe saisonnière, il n'y a pas de raison qu'il en soit différemment avec cette grippe dont [la virulence n'a rien d'exceptionnel](#). La confiance face à la maladie aurait perduré. Ce ne sera pas le cas à cause de l'intervention de l'Etat.

L'état médecin : Knock ou Diafoirus ?

En effet, aujourd'hui l'État prend en charge directement une campagne dans tous les domaines, contre la grippe A H1N1. De son propre chef il devient le grand patron face à cette épidémie. L'Etat dit aux professionnels ce qu'ils doivent faire. L'Etat s'estime donc plus compétent que les professionnels concernés. Heureusement ces derniers ne l'ont pas attendu pour faire leur métier.

Il n'est pas question, bien évidemment, de dire que cette épidémie ne doit pas être prise en charge. La réflexion porte sur l'attitude de l'État. A propos d'une épidémie de grippe moins meurtrière que la saisonnière, nos gouvernants sèment la panique. Tout en reconnaissant la bénignité de la maladie, ils affolent les gens. Pourquoi ?

Pourquoi une telle intrusion de l'état ?

Le précédent de la grippe aviaire incite à la perplexité.

Il y a les explications officielles : la protection des populations, le sacro saint principe de précaution, l'inévitable intérêt général.

Les français dans leur majorité ne sont pas dupes. Mais, contrairement à ce que croit le commun des mortels, ce ne sont pas seulement les "grands laboratoires pharmaceutiques", éternels méchants de la fable, ni les "industriels capitalistes" qui en profitent.

Les raisons de cet emballement de l'état sont à chercher ailleurs : Il ne doit y avoir aucune limite à l'intervention des hommes de l'État !

L'État, qui se dit "providence", a une propension naturelle et un intérêt bien compris à se mêler de tout et à s'étendre sans fin. Cette volonté d'extension tentaculaire trouve ici un prétexte humanitaire et de santé pour franchir un nouveau pas. L'État est

hégémonique par essence, quand il ne tend pas à devenir tout simplement totalitaire. Il est centralisateur, il ne saurait souffrir que "la base" des gens, la société civile, fasse mieux que lui. Cela tendrait à démontrer son inutilité dans biens d'autres domaines où il intervient de façon tout aussi mal-à-propos. Il doit donc s'imposer et toutes les initiatives doivent venir du sommet. Tout ce qui est grand et planifié est beau, juste, efficace et doit seul exister partout. Dans son idéal, rien ne peut, ni ne doit, lui échapper.

On pourrait dire que, l'État étant ce qu'il est, faire un peu de prévention n'est pas ce qu'il fait de pire. Cet argument pourrait être utilisé dans tous les domaines. C'est un piège. Ce n'est pas à lui de le faire. Il faut savoir l'arrêter car seul il ne s'arrêtera jamais. Il commence avec une intervention simple, minime et consensuelle. C'est indolore, c'est "la main douce". Personne ne s'y oppose, n'y fait attention, beaucoup approuvent. Une fois la brèche faite, il s'y engouffre et s'étend sans limite. Il manœuvre toujours ainsi dans tous les domaines : libertés individuelles, droit de propriété, prélèvements fiscaux etc. Quand arrive la "main dure", il est trop tard !

Les hommes de l'État aiment le pouvoir, qu'ils rêvent absolu :

"Le préteur ne s'occupe pas des petites affaires", disaient les Romains. Cela n'intéresse pas nos puissants. Au contraire, ils jouissent du pouvoir qu'ils ont sur la vie des hommes. Les hommes de l'État mesurent leur pouvoir à leur capacité à intervenir dans des domaines de plus en plus intimes de la vie des gens. La santé fait partie de ces domaines là.

Est-ce bien le rôle de l'État de donner des consignes aussi précises que la manière dont il faut se laver les mains, éternuer, se comporter en collectivité ? Si elles sont utiles, les professionnels de santé les donneront spontanément. Elles seront personnalisées et ne tomberont pas dans l'excès. Ce n'est pas le cas des consignes étatiques : elles sont collectives, indifférenciées, globales, par là-même excessives.

Si l'Etat est obéi, il se rend indispensable. Il devient le référent naturel vers lequel se tournent les gens, le "privé" ayant été disqualifié. Il crée une habitude. Ce faisant il s'assure une emprise sur les populations. Il commence à distiller ses consignes pour des choses petites, banales, simples, peu contestables. Peu à peu les esprits sont dominés, formatés et prêts pour autre chose. Il n'y a et il n'y aura plus de résistance. Les habitants sont conditionnés, la prochaine fois ils obéiront sans discuter à d'autres consignes, peut être plus délétères.

L'Etat a besoin d'un ennemi extérieur :

En cas de difficulté intérieure, rien ne vaut un "bon ennemi" extérieur. Sur le front intérieur l'Etat a mis la France en faillite. La dette est écrasante, le déficit abyssal. La Sécu et les retraites n'en finissent pas de s'écrouler. Les prélèvements obligatoires croissent sans cesse, au point de devenir confiscatoires. Le chômage s'envole, l'emploi des jeunes s'effondre, le pouvoir d'achat fond. Ses initiatives tournent au cafouillage, à la débâcle.

Mais voici qu'à l'horizon mexicain apparaît la grippe, d'abord dite porcine puis A H1N1. Enfin un bon ennemi, bien identifié. On va voir ce qu'on va voir, ça va chauffer ! L'État va pouvoir faire étalage de tout son talent. La patrie est en danger, il appelle le ban et l'arrière ban de ses affidés et alliés. En plus la cause est noble et généreuse : sauver les Français du méchant virus H1N1 ! Heureusement que l'État est là. Comme disent nos patients, "quand on parle de la grippe on ne parle pas d'autre chose".

L'État vit de la peur :

Parce que la peur est un moyen de gouvernement. L'État crée, instille, favorise et joue avec la peur. Les populations effrayées se resserrent autour de l'État protecteur. Les résistances et préventions s'effondrent devant la peur. La peur permet tous les débordements, autorise toutes les lâchetés. Les gens oublient les difficultés que l'État a créées : sang contaminé, déficit, dette, crise, chômage, affaires troubles, appauvrissement. Ils ne se posent plus la question de savoir comment l'Etat qui flétrit puis détruit tout ce qu'il touche, et dont les politiques se soldent par d'innombrables échecs, serait tout à coup capable de faire des miracles.

Quand l'État se mêle d'un sujet, la catastrophe n'est jamais loin. Comment donc cet État pourrait il être performant dans la lutte contre la grippe ? Par la peur, l'État fait oublier ses échecs. Pour, dit il, les protéger du danger, il entre un peu plus dans la vie des gens. C'est pour lui un alibi à une intrusion encore plus grande dans le domaine privé. Les gens qui n'ont pas peur sont libres, ceux qui vivent dans la peur sont soumis.

L'Etat doit prouver son utilité :

Pour prouver son utilité, alors qu'il se sait si médiocre, il doit éliminer ses concurrents. L'État doit "agir" et "s'imposer", parce que si par malheur pour lui, les gens réalisaient qu'ils peuvent fonctionner fort bien, et même mieux, sans lui, son inutilité deviendrait flagrante. Alors les yeux s'ouvriraient ! Il va donc chercher à marginaliser les professionnels de santé dans ce dossier, tout en leur faisant croire le contraire. Les professionnels de santé sont pourtant les mieux à même d'assurer et mettre en place spontanément les mesures nécessaires. C'est leur métier. Ils en ont l'habitude. Ils font cela depuis longtemps.

En quoi un fonctionnaire, un ministre serait il plus performant qu'un professionnel aguerri ? Bien sûr il y a des "experts" qui "conseillent" les politiques. Mais la fonction de ces experts, et leur avenir, sont tributaires de la satisfaction de leur patron. Leur rôle même n'existe que parce qu'il y a un problème. Aucun ne peut se permettre de dire qu'il n'y en a pas. S'il n'y en a pas il n'y a pas d'expert. Tous ceux qui profitent de la situation sont dans le même cas. A bon entendeur salut.

L'État providence veut montrer aux citoyens qu'ils peuvent croire en lui. Il est aux commandes et va les sauver. Il prouve qu'il existe et qu'il est utile. Il avait bien besoin de la grippe H1N1 pour redorer son blason ! Après avoir arrêté le nuage de Tchernobyl sur la frontière, [sauvé la planète du réchauffement climatique](#), sauvé le monde de la crise financière, éclairé le G20 de ses lumières, et donné aux français cette [Sécu](#) au merveilleux rapport qualité prix, il vainc le H1N1. Mesdames, messieurs, applaudissez !

L'État ne peut se prétendre utile que s'il fait table rase de ce qui existait avant lui, en l'occurrence la prise en charge directe, normale, des épidémies saisonnières de grippe par les personnels de santé. L'Etat ne se bâtit que sur la ruine de la société civile: l'état est destructeur.

L'État se sert de la grippe comme il se sert du prétendu « réchauffement climatique », de la crise, du chômage, de la dette, du déficit, du transport routier, des cigarettes, des chiens mordants, de la publicité à la télévision, des jeunes dans les cages d'escalier, [des photos retouchées](#), etc. pour intervenir de plus en plus dans la vie privée des gens, porter atteinte à leur liberté, encadrer leur existence selon ses normes, ses préjugés...

Les Hommes de l'État en tirent profit. Pas les français.

Paraphrasant Turgot, ils pourraient crier "laissez nous faire !" Par leurs actions libres et la multitude des interactions ainsi créées, "les gens", "la base", "les individus" résoudre les difficultés qui se présentent à eux. Ils créeront croissance, "[harmonies économiques](#)" et harmonies sociales, comme l'a dit Frédéric Bastiat.

L'Etat est le fossoyeur de ces harmonies.

© 2009 - Dr. Patrick de Casanove

Ps. Voir également [l'analyse du docteur R. Cantor](#) sur le site de l'Institut Hayek.

Avertissement : Naturellement, il convient à chacun de se faire une idée auprès de sources multiples, et le présent article ne saurait en aucun cas être considéré comme un conseil d'objectif liberté, dont l'auteur n'est pas médecin, quant à la ligne de conduite que chacun peut choisir d'adopter face au risque de contracter la maladie.